



ACAF
Association
canadienne
des ataxies
familiales

Fondée par Claude St-Jean

(Autrefois
l'Association
Canadienne
de l'Ataxie
de Friedreich)

3800,
rue Radisson
suite 110
Montréal, QC
H1M 1X6

Fondation
Claude St-Jean

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Montréal, le 30 novembre 2008. – La présente a pour but de faire suite à l'article paru dans le journal de Montréal, samedi le 22 novembre dernier en ce qui a trait à la demande de l'Association de paralysie cérébrale du Québec ainsi qu'à la question adressée aux chefs des partis politiques du Québec lors du débat de mardi dernier au sujet des aidants naturels.

Nous, à l'Association canadienne des ataxies familiales, fondation Claude St-Jean, croyons que la justice se fait au quotidien par les gestes posés par les membres de la société envers ceux qui ont de la difficulté à mener une vie normale dû à un accident de parcours ou à une maladie.

Au cours des années, nous avons connu, nous à l'association canadienne des ataxies familiales, des personnes malades et handicapées capables de nous communiquer leur courage, leur détermination, leur enthousiasme, leur volonté pour atteindre leurs objectifs. Ces personnes ont aussi une vie trépidante malgré tout. Nous pensons spécialement à Maxime-Valérie qui compte participer aux prochains jeux paralympiques, à Alexandre qui étudie en psychologie à l'Université Laval, à Mireille qui occupe le poste de vice-présidente de notre association et il y en a bien d'autres.

Notre association a pour but de défendre, de promouvoir, d'améliorer les conditions de vie, de favoriser l'intégration sociale des personnes atteintes. Notre association seconde aussi les familles en les dirigeant vers les spécialistes, les services publics de santé, en ayant un forum de discussion sur notre site internet. Depuis 35 ans, notre association encourage par tous les moyens possibles : l'intégration et l'épanouissement de tous. Notre fondation quant à elle, soutient la recherche, afin de guérir un jour cette terrible maladie. Nous croyons aussi que le développement et la qualité de vie des personnes atteintes passent par le soutien des familles. Il est donc important de soutenir les aidants naturels.

Nous soutenons donc la demande de l'Association de paralysie cérébrale du Québec aux chefs de partis politiques en ce qui a trait à la demande d'un nouveau ministère qui répondra strictement aux besoins des personnes handicapées, des aidants naturels et des organismes affiliés au Québec.

Renseignement :

Diane Limoges, Présidente du conseil d'administration
ataxie@lacf.org

- 30 -